

L'accueil de mes enfants avant/après l'école (périscolaire) et le mercredi/vacances (ALSH) : Suivez le guide

INDEX

Sites.....	1
Horaires.....	1
Inscription.....	2
Réservation.....	2
Tarifs.....	3
Paiement.....	3

IMPORTANT : *Le projet pédagogique et ses annexes sont disponibles auprès du directeur. Pensez à les demander.*

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous référer au règlement intérieur ou auprès des directeurs (Sylvain Ducourtieux : 07 89 01 74 73)

Sites

Un accueil périscolaire a lieu dans chaque école. Les ALSH se déroulent sur 2 sites.

Lieu	Accueil Périscolaire	Accueil ALSH
Bénévent	X	
Châtelus	X	
Fursac	X	X
Grand Bourg	X	X
Marsac	X	
Mourioux	X	

Horaires

Périscolaire

Matin	Soir
7h à 9h	16h30 à 19h

ALSH

Horaires d'ouverture	7h – 19h			
Période d'accueil et/ou de départ des enfants	Matin 7h – 9h30	Fin matinée 11h30 – 12h	Après-midi 13h30 - 14h30	Soir 16h30 – 19h

Le départ ou l'arrivée en dehors de ces horaires ne sont possibles qu'après discussion avec l'équipe

Inscription

Obligatoire avant toute réservation et indépendante de l'inscription à l'école. A renouveler au début de chaque année scolaire.

1ere inscription

Le dossier unique d'inscription est à retirer à la communauté de communes, dans un des centres ou à télécharger sur le site internet. Vous pouvez ouvrir un compte sur le portail famille.

Mon enfant a moins de 3 ans : une **dérogation** est nécessaire en supplément du **dossier unique**. Elle est à adresser à la communauté de communes.

Mon enfant a plus de 3 ans : Remplir un **dossier unique** et fournir les **pièces justificatives**

Renouvellement

Il faut remplir un nouveau dossier unique ou passer par votre compte sur le portail famille

La non présentation du carnet de santé sous 3 mois invalide l'inscription.

Réservation

Périscolaire

Prévenir à l'avance le centre et l'école des jours de venue. Pour les écoles de Fursac et Grand bourg, **la réservation peut se faire sur votre compte**.

Pour les **enfants de moins de 3 ans, 2 places** sont disponibles/sites.

ALSH

Des **feuilles de réservation** (mercredis et vacances) sont disponibles sur le site Internet de la communauté de communes. **La réservation peut se faire sur votre compte**.

Ces documents sont **à remettre exclusivement aux animateurs des centres**.

Attention : Les **enfants de moins de 3 ans** ne peuvent **pas réserver** ce service

Pour les **enfants de 3 à 4 ans, 3 places** sont disponibles.

Tarifs

Périscolaire

	Matin	Soir
Tarifs	1.25 euro	1.75 euro goûter inclus

ALSH

L'application de la modulation tarifaire en fonction de votre quotient CAF ou MSA, ne sera possible qu'à partir de la date de réception des justificatifs. **En l'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.**

Critères de modulation tarifaire	Enfants domiciliés et scolarisés sur la Communauté de communes	
	1/2 journée	Journée entière
QF<600	3,50 €	7 €
QF<800	4 €	8 €
QF<1000	4.5 €	9 €
QF<1200	5 €	10 €
QF>1200	5.5 €	11 €
Enfants hors communauté de communes	5.5 €	11 €
Repas	3 €	
Supplément sortie	6 €	

Aides :

La CAF et la MSA soutiennent les familles, renseignez-vous auprès de votre caisse. **Les pass temps libre de la CAF seront applicables dès réception mais ne seront pas rétroactifs.**

Paielement

En **espèces**,
CESU ou par
carte bancaire :
A la trésorerie de la
Souterraine

Par **Chèque** :
A libeller à l'ordre du
Trésor Public et
l'adresse à la
Trésorerie de La
Souterraine – Rue de
l'Hermitage – BP141
– 23300 LA
SOUTERRAINE

Par **virement**
bancaire :
à la Trésorerie.
IBAN :
FR05 3000 1004
22D2 3400 0000 094
BIC :
BDFEFRPPCCT

Par **prélèvement**
automatique :
Faire une demande
accompagnée d'un RIB à
la maison de Pays (à
Grand Bourg) ou par
mail :
alsh.fursac23@orange.fr